

[Texte]

regions and in areas like Newfoundland. I wondered what you thought of that—provided it starts also with some subsidies and some resources and hopefully some decent pay for caregivers and some persuasion that licensing is important.

• 2050

Ms Cumella: In fact, we were speaking earlier this evening with a colleague from Australia who was telling us that this form of care has been very successful there in similar areas.

Ms Mitchell: Yes. I want to ask you one final thing. Do you think federal funding should go to the child care system or to the parent users?

Mr. Pépin: I have to figure out which hat I am wearing right now. I think it should go to the licensed system, whether it be a licensed agency, home day care or centre care. In the provinces where providers are licensed directly by the province and where they play a policing role and only a minimal policing role, I do not think any funding should go to the providers. I think it should be through the agency model or through a centre.

Ms Mitchell: How do you persuade people to take out a licence?

Mr. Pépin: You make it economically attractive for them to do it.

Ms Mitchell: Both the care-giver and the parent?

Mr. Pépin: Yes.

Ms Mitchell: Thank you very much.

The Chairman: Thank you very much for your presentation this afternoon. The booklet with the questionnaire outline and so forth will come in very handy. Thank you.

Ms Cumella: Thank you.

The Chairman: Our next group is the Citizens for Public Justice, with Gerald Vandezande and Richard Randall. Good evening, gentlemen, and welcome.

Mr. Gerald Vandezande (Public Affairs Director, Citizens for Public Justice): Madam Chairperson, members of the committee, before I begin I would like to apologize because two people could not be with us this evening. The first is John Orfus, who is the research director of Citizens for Public Justice. He is involved in a court case involving the native people, and that required priority attention. He is vitally interested in this issue but cannot be here. The same applies to Diane Marshall, who was a consultant to us in preparing this

[Traduction]

change d'après ce que l'on nous a dit. Il me semble donc que la garde d'enfants en milieu privé est un point de départ très logique pour les zones rurales, les zones sous-développées, les régions du Nord et les régions telles que Terre-Neuve. Je me suis demandée ce que vous pensiez de cela—à supposer que le système puisse débiter à l'aide de subventions et d'autres ressources et avec, nous l'espérons, des moyens permettant d'assurer aux animateurs une rémunération décente et en arrivant, en plus, à convaincre les gens qu'il serait important de prévoir une procédure d'accréditation.

Mme Cumella: Nous parlions, plus tôt ce soir, avec un collègue d'Australie, qui nous disait que ce type de garderie a très bien réussi dans son pays, dans des zones comparables.

Mme Mitchell: Oui. J'aimerais vous poser une dernière question. Pensez-vous que les subventions fédérales devraient être versées aux organismes qui offrent des services de garde d'enfants ou aux parents?

M. Pépin: Il faudrait que je sache, pour vous répondre, à quel titre je comparais devant vous ce soir. Je pense que les subventions devraient être accordées aux établissements agréés, qu'il s'agisse d'une agence agréée, d'un réseau de foyers privés ou de garderies de quartier. Dans les provinces où les animatrices sont agréées directement par la province et où la province exerce son contrôle bien que ce contrôle soit minime, je pense que les subventions doivent être versées aux animatrices. Je pense que l'argent devrait être affecté soit aux organismes, soit aux garderies de quartier.

Mme Mitchell: Comment persuader les gens de se faire agréer?

M. Pépin: Par des mesures d'incitation économique.

Mme Mitchell: À l'intention à la fois de l'animatrice et du parent?

M. Pépin: Oui.

Mme Mitchell: Je vous remercie.

La présidente: Je vous remercie beaucoup pour l'exposé que vous nous avez présenté cet après-midi. La brochure contenant le questionnaire et divers autres documents nous sera d'une grande utilité. Je vous remercie.

Mme Cumella: Merci beaucoup.

La présidente: Nos prochains intervenants sont les *Citizens for Public Justice* représentés par Gerald Vandezande et Richard Randall. Bonjour messieurs et bienvenue.

M. Gerald Vandezande (directeur des relations publiques, Citizens for Public Justice): Madame la présidente, mesdames et messieurs, membres du Comité, avant de commencer j'aimerais vous demander d'excuser l'absence de deux de nos membres. Le premier, John Orfus, est directeur de la recherche de *Citizens for Public Justice*. Il s'occupe à l'heure actuelle d'une action en justice touchant les peuples autochtones et cette tâche a retenu son attention. Il s'intéresse de très près à la question que nous examinons ici, mais il n'a pas pu